

RAPPORT
SUR LA SITUATION DES ARCHIVES
2004

Par Le directeur des Archives Départementales

I. Présentation du service

Missions :

Les Archives départementales ont été rattachées à l'administration départementales le 1^{er} janvier 1986 et dépendent dans l'organigramme départemental de Direction générale des Services départementaux.

Elles ont pour mission la collecte, le classement, la conservation, la communication des archives publiques telles qu'elles sont définies par la loi du 3 janvier 1979 sur les archives, c'est-à-dire les archives des collectivités locales, des services déconcentrés de l'Etat et des établissements publics dans le ressort du Département ainsi que les minutes et répertoires de notaires. Elles sont aussi chargées des archives privées qui leur sont confiées. Elles ont enfin la charge de mettre en valeur et de faire connaître le patrimoine historique qu'elles conservent, tout particulièrement auprès du public scolaire, pour lequel le service historique organise des actions spécifiques.

Moyens

Moyens financiers

Les moyens financiers accordés par l'Assemblée départementale au service des Archives se décomposent ainsi :

- dépenses de fonctionnement (dont 25 000 Euros pour l'exposition sur les vitraux commémoratifs)	161 745 Euros
- dépenses d'investissement	85 031 Euros
soit au total	246 775 Euros

Les travaux d'entretien du bâtiment sont gérés directement par le service des bâtiments départementaux, les assurances et le téléphone par le Bureau des Finances, les transmissions de données par le service Informatique, les rémunérations du personnel et la formation par le service du personnel.

Le service a réalisé au titre du fonctionnement 10 393 Euros de recettes (vente de photocopies, travaux photographiques, ventes d'ouvrages).

Personnel

Le personnel d'Etat, rémunéré par le Ministère de la Culture et mis à la disposition du Département, comprend 2 personnes :

- 1 conservateur du patrimoine, directeur
- 1 chargé d'études documentaires

Deux personnes de catégorie B parties en retraite en 1999 et 2003 n'ont pas été remplacées.

Le personnel départemental est composé de 18 personnes qui se répartissent ainsi :

- filière culturelle : 1 attaché de conservation (cadre A), 1 assistante qualifiée de conservation (cadre B), 1 assistante de conservation (cadre B), 1 agent territorial qualifié du patrimoine de 2^e classe (cadre C)
- filière administrative : 2 cadres B et 8 cadres C
- filière technique : 4 cadres C (dont le poste de femme de ménage).

Trois postes créés au Budget primitif 2004 et un poste vacant ont été pourvus au cours de l'exercice : Mme Jung assistante qualifiée du patrimoine, M. Morvan agent territorial qualifié du patrimoine de 2^e classe, Mme Albri et M. Sofisti agents administratifs qualifiés.

En raison des temps partiels, le nombre d'emplois effectivement occupés s'élève à 18,7 auxquels il convient d'ajouter 7 auxiliaires d'été (7 mois).

Formation

Après le très faible niveau de 2003 (5 jours), le nombre de journées de formation connaît à nouveau un total plus acceptable : douze agents, soit plus de la moitié de l'équipe, ont suivi au moins une formation, pour une durée totale de 45,5 jours. Il faut toutefois reconnaître que les stages en lien direct avec l'archivistique sont peu développés (10,5 jours) et que deux d'entre eux ont été effectués dans le cadre

d'un recrutement. Les autres stages concernent la bureautique (7 jours), l'informatisation d'un service d'archives (6 jours) et enfin la formation à l'utilisation du progiciel Thot retenu pour l'informatisation des Archives (22 jours) qui représente la moitié de l'ensemble des stages.

Il conviendrait que la formation en archivistique puisse se développer de manière à améliorer les compétences des agents du service qui ne sont pas tous véritablement préparés au traitement des fonds modernes et contemporains.

Bâtiments et équipement

Les principaux travaux d'aménagement ont consisté dans le remplacement du chauffe-eau du laboratoire photographique et la pose d'un nouveau grillage le long du bâtiment (logements) donnant sur la rue.

Constitution des fonds, aide à l'organisation de l'archivage

Entrées aux Archives

Après plusieurs années d'entrées supérieures à 250 mètres linéaires (1999 à 2002), les versements et les dépôts de l'exercice 2004 s'inscrivent, comme en 2003, à *un niveau faible* (184,45 mètres), à peine supérieur au niveau exceptionnellement bas atteint en 1998 (148,35 mètres). Il convient de souligner cette année encore la parité des versements des services du Conseil Général (57 mètres) et des services déconcentrés de l'Etat dans le département (57,45 mètres), tandis que les archives notariales, après de très importantes entrées en 2002 (121,50 mètres), se limitent à des compléments de minutiers anciennement versés à la récupération d'un fonds tombé en déshérence (15,30 mètres) et que, pour des raisons diverses, les dépôts d'archives communales sont peu importants (7,45 mètres). Malgré des dépôts d'archives d'associations (4,50 mètres) et d'archives culturelles (8 mètres), les entrées de fonds privés, très aléatoires, ne sont pas non plus très élevées tout comme celles de la bibliothèque.

Les documents entrés aux Archives se décomposent de la manière suivante :

- archives publiques : 152,45 mètres
- archives privées : 14,00 mètres
- bibliothèque : 18,00 mètres

Les entrées d'archives publiques les plus notables sont les suivantes :

- Services du Conseil général et établissements publics départementaux :
 - ** Secrétariat administratif (3,20 mètres)
 - ** Direction des affaires financières et du budget (38,00 mètres)
 - ** DISA, Service de l'Aide Sociale à l'Enfance (3 mètres)
 - ** Direction des routes (12,75 mètres)

- Services déconcentrés de l'Etat à compétence régionale :
 - ** Direction de l'INSEE (14,50 mètres)

- Services déconcentrés de l'Etat à compétence départementale :
 - ** Préfecture, Direction de la Réglementation (25,60 mètres)
 - ** Inspection d'Académie (20,95 mètres)
 - ** Direction de l'Agriculture et de la forêt (7,50 mètres)

- Officiers publics
 - ** Complément du minutier de Vouziers (0,25 mètres)
 - ** Complément du minutier de Revin (3,05 mètres)
 - ** Complément du minutier de Wasigny en déshérence (XVIIIe-XIXe) (12 mètres)

- Communes Dépôt de 9 communes
(7,45 mètres).

Archives privées : Archives de la famille Rolet XVIIIe siècle-1998 (1 mètre) ;
Archives du Centre d'initiation à la nature de Boulton-aux-Bois (4,50 mètres) ;
Archives paroissiales (8 mètres)

Eliminations

La poursuite de la politique systématique d'éliminations a permis de détruire 226,45 mètres de *papiers périmés*, soit un métrage équivalent à celui des années

2001 et 2002 mais deux fois plus faible que la moyenne des huit dernières années. Les tris ont porté surtout sur les archives publiques contemporaines (fonds de l'Etat principalement) mais aussi sur les fonds privés. Malgré l'épuisement progressif des « gisements d'archives » les plus riches et la nécessité de procéder à des tris internes longs et moins productifs, il reste encore des possibilités intéressantes de récupération d'espace pour quelques années.

Aide à l'archivage

L'aide à l'archivage se traduit par le passage d'un ou plusieurs agents des Archives dans les communes et les administrations pour préparer des versements ou pour conseiller lors des tris préalables.

L'année 2004 a vu la poursuite de la politique systématique d'intervention dans les archives communales, lancée en 1998, qui devrait permettre le traitement de l'ensemble de ces fonds en une douzaine d'années. Priorité est donnée aux communes ayant des projets d'aménagement de leurs locaux car l'expérience montre que ces rénovations peuvent avoir des conséquences catastrophiques pour les archives.

Les interventions effectuées répondent à un triple objectif : éliminer la totalité des pièces périmées, effectuer le dépôt réglementaire des archives anciennes, donner une formation au moins sommaire aux secrétaires de mairie.

10 communes (8 de moins de 2000 habitants, soit 25 fonds et 2 de plus de 2000 habitants dont Charleville-Mézières) ont ainsi bénéficié d'une intervention des Archives pour une durée totale de plus de 114 heures (contre 320 heures en 2003), soit une moyenne de près de 15 heures par commune, (de 3 heures 30 à 32 heures selon l'état et l'importance des archives). La durée de l'intervention en mairie liée à la fréquence d'interventions longues (3 communes nécessitant chacune plus de 15 heures) tout comme la moindre disponibilité du conservateur expliquent que le nombre de communes assistée cette année connaisse une chute par rapport à l'exercice précédent et soit le plus faible depuis 1998. Les actions en commune sont appréciées des collectivités qui ne savent pas comment résorber l'arriéré et dont les demandes d'interventions de notre part sont en progression.

Conservation matérielle

Occupation de l'espace

Les éliminations et la restructuration effectuées ces six dernières années permettent de disposer d'un *tableau d'occupation* de l'espace *plus précis* que dans le passé. Après l'achèvement du traitement des vracs entassés sur le sol, le resserrement de la série 1000 W et divers transferts en 1999-2003, le présent exercice a été consacré à une nouvelle à une nouvelle opération de rationalisation de l'espace. Il importait de rapprocher des sous-séries de J dispersées entre plusieurs étages, de remettre en ordre les fonds judiciaires après plusieurs années de classement, et de vider une petite pièce d'étage pour y aménager un bureau. Cette opération qui s'inscrivait dans le cadre du récolement préalable à l'information permettait aussi de concrétiser des gains d'espace : elle a nécessité le *transfert de 830,70 mètres* de documents.

Aucun nouveau rayonnage n'a été installé pendant l'exercice. Malgré tout, la libération de nombreux rayonnages du fait des éliminations massives des six dernières années permet de disposer en fin d'exercice, malgré le solde négatif de l'année, de *6 287, 10 mètres de tablettes vides* contre 4 542 mètres fin 1996.

Conditionnement

204,85 mètres de documents ont été conditionnés sous boîtes, à l'occasion de leur classement, archives communales hospitalières et notariales, fonds privés, série modernes et contemporaines, bibliothèque historique et administrative (84,70 mètres de boîtes standard et 120,15 mètres de boîtes Cauchard). Les 452 bobines de microfilms réalisées dans l'année ont été placées dans des boîtes de protection.

Reliure, restauration, microfilmage

43 volumes ont été reliés à l'extérieur, et six ont fait l'objet d'une restauration légère. La politique systématique de restauration de documents, lancée en 1998, a été poursuivie cette année pour un montant total de 24 350 Euros. Priorité a été donnée au traitement de documents anciens dont le mauvais état interdisait la communication au public : 33 plans cadastraux napoléoniens et minutier notarial de Tagnon miraculeusement épargné par la guerre de 1914-1918 (3 199 feuillets XVIIIe-XIX siècles et de deux registres 1818-1892).

L'atelier photographique a réalisé 3 578 mètres de microfilms tant pour le service que pour le public et dupliqué 5 762 mètres, tandis que 2 553 mètres ont été effectués par un service extérieur. Le métrage total des microfilms s'élève au 31 décembre 2004 à 88 193 mètres. Les deux grandes opérations de microfilmage, lancées en 2001 afin de préserver des documents fragiles et fréquemment consultés ont été poursuivies : registres d'état civil postérieur à 1890 (cantons de Sedan et Signy-l'Abaye) et reprise des microfilms Mormons de qualité défectueuse.

3 287 reproductions photographiques ont été réalisées tant pour les besoins du service que pour les lecteurs.

Action scientifique et culturelle

Traitement des fonds

862,35 mètres de documents, et 452 microfilms ont été traités dans l'année tandis que 10 239 documents figurés faisaient l'objet d'une révision et que 226,45 mètres d'archives périmées étaient éliminés à l'occasion de tris. Les traitements ont surtout concerné les archives notariales, les séries modernes et contemporaines, la bibliothèque historique et administrative, et dans une moindre mesure les archives communales et les fonds privés.

Les classements, dont plusieurs ont été entrepris en vue de l'information, s'inscrivent cette année encore à un niveau élevé, le plus fort sans doute des dernières décennies. Il faut reconnaître toutefois que les cotations dans les bibliothèques historique et administrative (616,70 mètres) étaient faciles à réaliser massivement. Si l'on fait abstraction de cette catégorie de documents, les cotations dans les autres fonds (245,55 mètres) s'inscrivent en dessous de la moyenne des dernières années, ce qui est normal pour un exercice dominé par l'informatisation du service. Le renforcement des effectifs du service en cours d'année a permis malgré tout de maintenir les classements à un niveau supérieur à ceux des années 2000 et 2001. Les Archives continuent à faire l'objet de nombreuses sollicitations tant dans le domaine des recherches scientifiques que dans celui des recherches administratives, toutes deux en hausse (366 contre 324 en 2003).

Des épaves de fonds judiciaires d'Ancien Régime de 1612 à 1669, découvertes dans des minutiers, ont été classées (B 38-40).

L'importance des *dépôts d'archives communales* devant se maintenir pendant la campagne systématique d'inspection, une équipe se consacre quasiment à plein temps depuis 1998 (hors recherches administratives et diverses interventions ponctuelles) au traitement de ces nouvelles entrées. Les archives de 9 communes de moins de 2 000 habitants ont été classées et refondues avec les précédents dépôts (13,55 mètres). Malgré la moindre importance des entrées cette année, le métrage traité ne réussit pas à rattraper le retard pris en ce domaine si bien qu'il existe un délai de plus de trois ans entre le dépôt et la réalisation du répertoire correspondant.

A la demande des Archives de France, une enquête détaillée a été effectuée sur les notaires et les *archives notariales* des Ardennes depuis les origines. Ce document qui constitue l'annonce du guide des fonds notariaux devra être complété par des recherches plus poussées dans les Archives en France et à l'étranger. Le versement d'un fonds d'une grosse étude de Charleville-Mézières a entraîné sa refonte avec deux versements plus anciens pour un métrage total de 63 mètres (3 E 36).

Les nouvelles entrées en *série J* (pièces isolées, archives paroissiales...) ont été répertoriés (2,15 mètres). Des tris importants ont été effectués dans divers fonds, et notamment des fonds industriels (29 J, 30 J, 50 J, 57 J, 58 j, 71 J et 73 J) (17,45 mètres éliminés). Une reconnaissance poussée a été effectuée dans le fonds du Dijonval (30 J). Plusieurs fonds ont été classés (fonds Renaut 57 J relatif à l'électrification, fonds du géomètre Debraine 67 J, fonds Schève de Sedan 71 J, fonds Rolet 76 J J), soit 7,35 mètres. Un complément à la base informatisée Bora sur les fonds privés a été effectué (7 p.).

Les *archives modernes* ont fait l'objet de traitement visant à rationaliser leur classement : listes électorales de 1914 à 1940 (3 M 1 / 1-8), recensements de population de 1911 à 1936 (62 M 1-28). Plusieurs fonds de tribunaux ont été classés : tribunal de 1^{ère} instance de Charleville de l'an II à 1970 (4 U 1329-1779), tribunal de 1^{ère} instance de Vouziers de 1919 à 1959 (8 U 1013-1099), justice de paix de Mézières de l'an IX à 1959 (4 U 17/1-171), officiers publics et ministériels de l'an VIII à 1957 (8 U 1-120). Un répertoire détaillé des 4 850 plans cadastraux a été établi pour préparer leur numérisation. Au total, 88,30 mètres ont été classés et ont donné lieu à 188 pages de répertoire.

Le traitement des *archives contemporaines* a été poursuivi, par reprise de fonds de répertoires peu satisfaisants (au total, 45,20 mètres). L'accent a été mis sur les dossiers de personnel de la préfecture, les fonds de la dernière guerre, les dossiers pupilles de la Nation et ceux des étrangers ainsi que les séries judiciaires. Les dossiers de personnel de l'Inspection académique (XIXe-XXe), en vrac total, ont

fait l'objet d'un début de tri de classement systématique qui devrait aboutir en 2005.

Les *éliminations massives* par liasse entière, lancées en 1997, ont été poursuivies (226,45 mètres). Elles ont surtout concerné la Caisse départementale d'aide à la construction (21,20 mètres), le Bureau de la Circulation routière (34 mètres), le Bureau de la tutelle communale (9,70 mètres), l'Inspection académique (98,25 mètres), la DASSS (34 mètres), et les fonds privés (17,45 mètres).

Les nouvelles entrées en *bibliothèque* (livres et périodiques ont été répertoriées (9,50 mètres) de même que les publications de la bibliothèque administrative (8,50 mètres), soit au total 27 pages de répertoires et 2 000 fiches. Pour permettre l'informatisation, toutes les catégories de journaux officiels (Per K) de 1940 à 2003, ainsi que les boîtes de périodiques (Per A à Per V) et les classeurs de coupures de presse ont été cotés, soit en tout 616,70 mètres).

Les fonds des sous-séries 6 Fi gravures et estampes (518 unités) et 8 Fi cartes postales (environ 9 000 cartes) ont été revus et mis à jour. Toutes les cartes postales ont été estampillées. Dans le cadre de l'informatisation, toutes les sous-séries de documents figurés (1 Fi, 2 Fi, 5 Fi et 6 Fi, soit 721 unités) ont été cotés en continu.

44 répertoires (52 en 2003) représentent 748 pages dactylographiées ou informatisés (779 en 2003 et 5 fichiers (2 948 fiches) ont ainsi été mis en service.

Le bilan des documents traités s'établit par série de la manière suivante : (métrage après élimination) :

SERIES ET FONDS	METRAGE	INSTRUMENTS DE RECHERCHE
Fonds judiciaires	0,01 mètres	1 page
Archives notariales (3 E)	63,00 mètres	22 p et 11 fiches
Archives communales déposées (E dépôt)	13,55 mètres	109 pages
Archives hospitalières (H dépôt)	3,00 mètres	
Documents et fonds d'origine privée (J)	14,50 mètres	54 p et 112 fiches
Diverses sous-séries modernes (M, P, U)	88,30 mètres	188 pages
Divers versements contemporains (W)	45,20 mètres	232 pages
Bibliothèque et Périodiques	311,10 mètres	116 p et 2 000
Bibliothèque administrative	323,70 mètres	fiches
10 239 documents figurés (série Fi)	10 239 unités	27 pages
452 microfilms	452 bobines	1 page
		5 pages

Cassettes et CD-Rom Indexation générale		825 fiches
Total	862,36 mètres	748 p et 2 948 fiches

Informatisation

L'informatisation des Archives (choix d'un progiciel et opérations préparatoires à la mise en route) a constitué *une des actions de fond* du service tout au long de l'année.

L'appel d'offres a nécessité l'élaboration d'un cahier des charges de 45 pages, l'étude des offres représentant plusieurs gros dossiers, deux déplacements d'une journée chacun pour étudier le fonctionnement de chaque progiciel candidat dans la Marne et l'Aube et la rédaction d'un rapport comparatif de 9 pages pour la commission d'appel d'offres.

Il a fallu ensuite, en un peu plus de deux mois, normaliser la cotation de près de quatre étages sur douze (soit un tiers des collections), entrer l'arborescence des deux tours de six étages chacune, soit un peu plus de 19 600 tablettes de dimensions différentes, et enfin saisir sur papier les 14 000 tablettes remplies d'archives soit 182 000 cotes avant de les intégrer dans le progiciel, de procéder à la relecture de l'ensemble et aux corrections des erreurs de saisie. Des stages de formation au maniement du progiciel ont eu lieu en fin d'année (22 jours de formation en tout). Les délais ont été parfaitement tenus malgré diverses difficultés et je tiens à saluer la mobilisation de tout le service pour la mise en œuvre de cet important investissement.

Communication

1 349 lecteurs ont consulté 29 513 documents en salle de lecture (1 375 lecteurs et 29 321 documents en 2003). La stabilité du nombre des communications, après des années de croissance, s'explique par les 16 jours de fermeture du service en raison du récolement et des stages de formation. La fréquentation du service est à mettre en grande partie au compte des recherches généalogiques et des recherches dans la presse : 18 004 microfilms, représentant 61% du total des communications, ont en effet été

consultés. Mais elle tient aussi à des demandes nouvelles, dans des domaines variés, émanant d'un public non formé ce qui nécessite le plus souvent pour le service une assistance lourde. Les personnes fréquentant les Archives pour la recherche ou la défense de leurs droits représentent désormais 7,6% du public.

On assiste par ailleurs à une stabilité des communications aux services administratifs (160 dossiers contre 152 en 2003).

Les recherches universitaires et scientifiques connaissent un certain repli (32 contre 46 en 2003 et 48 en 2002) sans qu'on puisse déterminer s'il s'agit d'une diminution temporaire ou d'une tendance générale liée aux modifications du cursus dans l'université.

Les *demandes de dérogation* aux règles de communicabilité des archives progressent encore après la forte hausse constatée ces dernières années (69 demandes instruites et accordées contre 36 en 2003) portant sur 119 documents (367 en 2003 où deux demandes portaient sur un grand nombre de dossiers). Une demande concernant six documents n'a pas été accordée (affaire Fosséco).

Les recherches par correspondance continuent à progresser : 408 recherches dont 126 à caractère scientifique et 240 à caractère administratif (contre 376 en 2003 et 352 en 2002). Elles connaissent un triplement depuis 1990. On constate une évolution des demandes comme pour le précédent exercice : diminution des attestations de travail demandées par les Polonais au titre de la W. O. L., auxquelles se substituent de nombreuses recherches d'attestations de droits (droit des familles, spoliations de la dernière guerre, indemnités dues aux pupilles de la Nation...).

Service éducatif

Le service éducatif est animé par Monsieur Jean-Pierre Marby, professeur d'histoire bénéficiant de 4 heures de décharge. Il organise des expositions et accueille les classes et les groupes souhaitant visiter les Archives et travailler sur des documents originaux.

Sept classes (172 élèves) sont venues visiter le service et effectuer des travaux sur documents (2 classes de primaire, 4 classes de collège et une classe de lycée). Une présentation d'images et de documents figurés a été réalisée en commun par le conservateur des Archives et M. Marby pour vingt enseignants. M. Marby a publié un article sur le Service éducatif dans la revue *Bip*. Il a également fait une conférence sur les Pommery dans le cadre des conférences de la Société d'études ardennaises aux Archives (60 personnes).

Par ailleurs, 12 expositions itinérantes sur les 21 proposées, ont été prêtées 17 fois pendant l'année à des établissements scolaires (dont un collège à l'occasion d'une

journée « portes ouvertes ») ainsi qu'à des offices de tourisme, des musées et des associations. Elles ont touché 1 957 personnes diverses soit au total 2 815 personnes.

Expositions

Dans le cadre du 60^e anniversaire de la déclaration de la guerre de 1914, les Archives et le service éducatif ont élaboré une grande exposition sur les *vitraux commémoratifs* qui a été présentée du 6 novembre au 5 décembre à la Vitrine du Conseil général. Intitulée *Images de guerre, images de verre. Les vitraux commémoratifs des trois guerres dans les églises des Ardennes*, elle présentait une sélection représentative de ces vitraux, complétée par un vitrail original de l'atelier Simon, de maquettes de vitraux, de verres et d'outils de verrier, ainsi que diverses photographies d'églises et de cimetières. Elle a été visitée par 2 380 personnes dont 260 scolaires. Des séances de démonstration du travail du verre effectuées par un verrier local ont eu lieu à plusieurs reprises pour le public.

Cette exposition a donné lieu à la publication d'un catalogue imprimé de 116 pages illustrées et de 36 planches couleur. Elle a été complétée par une conférence de Melle Jurbert sur les vitraux des églises des Ardennes (19 novembre), et par des contacts avec deux chercheurs spécialistes du vitrail qui ont visité l'exposition (19 et 26 novembre). Ces échanges ont permis d'identifier des vitraux non attribués et de découvrir l'existence d'un vitrail patriotique détruit en 1940. D'autres contacts ont été pris en vue d'un remontage de l'exposition à Châlons en Champagne et en Belgique.

Les Archives ont apporté leur collaboration à *quatre expositions*. Elles ont assisté le Musée départemental « Guerre et Paix » de Novion-Porcien dans la réalisation de l'exposition sur la libération des Ardennes en 1944 menée en liaison avec l'Office national des Anciens Combattants (aide à la recherche documentaire, prêt de documents). Elles ont participé à une exposition virtuelle de l'association Interbibly sur la vie et l'œuvre de Jean Rogissart (texte de présentation, notices) dans le cadre du mois du patrimoine écrit. Elles ont aussi apporté une assistance technique à l'association Interbibly pour la préparation d'une exposition consacrée aux cartes et plans en Champagne (sélection de documents) qui sera présentée en 2005 dans les établissements culturels de la région. Elles ont enfin participé à l'exposition sur les Sommer au Musée du Feutre à Mouzon (prêt d'un document).

Autres activités culturelles

Le Directeur des Archives départementales est membre de plusieurs commissions dans le domaine culturel (Jury pour le prix de la Résistance, préservation du patrimoine industriel...). Melle Carret est membre de la Commission diocésaine d'art sacré.

Les Archives sont le secrétariat et le siège social de la Société d'Etudes Ardennaises qui y tient ses conférences mensuelles. Le directeur et Melle Fourreaux ont participé aux réunions de préparation du 50^e anniversaire de la société en 2005. Elles ont également participé à une réunion de travail entre les membres de l'association et ceux de Terres ardennaises pour envisager la publication d'un livre sur Mézières. Les Archives conseillent enfin divers organismes locaux ou régionaux pour l'exploitation et la mise en valeur de leurs fonds, et plus généralement pour la sauvegarde du patrimoine.

A l'occasion du 60^e anniversaire de la libération des camps de concentration, les Archives ont accueilli une conférence sur les colonies de travail rurales créées pour les juifs français et étrangers pendant la dernière guerre (M. Levy et Mme Dollard-Leplomb (24 septembre).

Le directeur des Archives a rencontré à Paris (université Paris IV-Sorbonne) le recteur Poussou et M. Ruggiu, professeur d'histoire moderne à l'université Bordeaux III pour étudier la poursuite des travaux de recherches sur la population de Charleville (XXVII^e-XX^e siècles) après la soutenance de deux mémoires de maîtrise sur cette question.

Le directeur des Archives a publié un premier article de synthèse sur le protestantisme dans les Ardennes dans la seconde moitié du XVII^e siècle, dans la Revue *Cahiers de généalogie protestante* (22 p.). Elle a fait une conférence le 11 juin sur les Protestants dans les Ardennes de la Révocation de l'édit de Nantes (1685) aux Articles organiques (1802). Elle a participé au colloque « Refuges et réseaux protestants » au Mans (2 octobre). Melle Fourreaux a effectué une conférence sur l'enquête de 1848 sur le travail agricole et industriel (16 janvier).

Melle Jurbert a participé à la réalisation de la table des mariages célébrés devant l'Eglise réformée de Sedan de 1572 à 1683 (3 850 mariages) avec la Société d'histoire du protestantisme français. Elle a transcrit deux diplômes en allemand de Gerhart von Sponheim (XV^e) pour une association de Bad Sobernheim (RFA).

Les Archives participent aux activités de diverses associations de généalogie. Le club de généalogie de l'Inspection académique s'est fait présenter les ressources offertes par le service (11 juin). Le directeur des Archives a effectué le 12 juin une présentation des

fonds et des possibilités de recherches devant les membres de l'antenne généalogique de Liart. Elle a aussi assuré une conférence sur les Archives suivie d'une visite du service pour le même groupe (30 personnes) le 25 novembre.

Un contact avec les archives d'Etat de Namur pour un microfilmage de documents n'a pas abouti. Les deux déplacements effectués aux Archives de Rhénanie Palatinat à Coblenche en 2003 a permis la réalisation de six microfilms et de négatifs couleur concernant les possessions de l'abbaye de Prum dans la région de Fumay et Revin.

Dans le cadre d'une série d'articles consacrés au quartier de Mézières-Le Theux dans le journal *l'Ardennais*, les Archives ont fait l'objet d'une présentation illustrant la vie administrative de ce secteur (25 mai).

L'année 2004 a été dominée par deux actions de fond : l'informatisation du service qui devrait entrer en service effectif en janvier 2005 et la réalisation d'une grande exposition dotée d'un catalogue, dont l'intérêt va entraîner la présentation hors du département. Malgré la lourdeur des travaux préparatoires qui ont entraîné une diminution de l'assistance aux communes, les Archives ont maintenu un niveau élevé de réalisations dans l'ensemble de leurs autres missions : traitement des fonds, éliminations, classements, répertoires, conditionnement, conservation préventive, et activités culturelles.

Le Directeur des Archives Départementales

Odile JURBERT

BILAN QUALITATIF ET PROGRAMME D'ACTIVITE 2003

J'indiquais dans le rapport d'activité, établi début 1997 peu après ma prise de fonctions, qu'il convenait de *rééquilibrer les missions du service* et de les recentrer sur les tâches de *classements et d'éliminations*. J'ajoutais qu'il convenait également de définir une stricte politique des entrées assortie d'un renforcement des actions de conseils et d'assistance auprès des administrations.

Les Archives des Ardennes qui comptaient au 31 décembre 1997 14 727 mètres de rayonnages occupés ne disposaient plus que de *4545 mètres libres*, total qu'il fallait encore minorer en raison de la présence de quelque 330 mètres de vracs entassés sur le sol dans les deux bâtiments. A raison de 325 mètres d'accroissement net par an (418 mètres de versements et 93 mètres d'éliminations), l'espace réservé aux entrées administratives aurait été saturé en trois ans et la totalité des bâtiments en treize ans ce qui était difficilement acceptable.

Après une année 2001 assez décevante qui témoignait d'un certain essoufflement du service, les résultats obtenus en 2002 montrent une *reprise dans bien des domaines* (politique sélective des entrées, tris, classements et éliminations). Le renfort apporté par une secrétaire de documentation (à mi-temps après un long arrêt) et par une assistante qualifiée de conservation à l'issue de sa période de formation permet enfin de compenser le poste d'Etat vacant depuis 1999. Il faut toutefois considérer qu'une partie des importants classements effectués dans les archives notariales est l'aboutissement de travaux engagés en 2002 et que la recotation de certains minutiers sans remaniement interne contribue à majorer le travail effectivement réalisé. Les Archives ont été par ailleurs un peu moins sollicitées du fait d'un léger recul des recherches administratives après des années de très forte progression sans qu'on puisse déterminer si cette évolution est appelée à se confirmer.

Les entrées d'archives de 2002 s'inscrivent dans une moyenne haute (332,85 mètres) sans toutefois retrouver le niveau très élevé de 2001 dû à la conjonction d'importantes entrées d'archives publiques et privées (399,63 mètres). Si le métrage des entrées est supérieur à la moyenne annuelle de 297 mètres depuis l'instauration d'une politique sélective des entrées en 1997, la sélection des archives avant versement permet toutefois de limiter l'ampleur de l'accroissement 2002 par rapport à la période antérieure (457 mètres d'entrées annuelles en moyenne de 1986 à 1997).

Il convient de souligner cette année la prédominance très nette des archives notariales qui, par suite du versement de trois gros minutiers (121,50 mètres), représentent la moitié des entrées d'archives publiques, devançant largement les versements des services de l'Etat (55,55 mètres) et du Conseil général (39,10 mètres), tandis que les archives communales connaissent une certaine baisse (21,68 mètres). L'important dépôt de dossiers de clients d'une étude notariale de Carignan (55,20 mètres) dans lequel des tris importants seront à pratiquer et celui de la Société des filatures de Carignan contribuent à faire de l'année 2002 la plus importante de la décennie en matière d'archives privées.

Le niveau apparemment plus élevé des éliminations (256,50 mètres) par rapport à l'exercice précédent traduit en réalité le maintien du volume d'archives détruites à un seuil faible (179 mètres réels contre 187,70 mètres en 2001). La légère remontée en 2002 est en effet due à la restitution des archives des unités de gendarmerie des Ardennes (77,50 mètres) au Service historique de la Gendarmerie. Les éliminations des six derniers exercices s'établissaient à 435 mètres en moyenne. Malgré la poursuite de l'effort dans ce domaine, les Archives connaissent en 2002 un solde positif des entrées de 76,35 mètres, ce qui constitue néanmoins un niveau deux fois plus faible que celui de l'exercice précédent (171,13 mètres). Il est vrai que les éliminations de 2002 se situent à un seuil supérieur à celui des 93 mètres annuels avant 1996 et que la récupération de l'espace réalisée depuis 1997 est telle que le métrage occupé fin 2002 est encore inférieur à celui de 1996.

Le classement de 364,30 mètres d'archives, de 6 documents figurés, de 470 microfilms et de 277 cassettes et CD-Rom constitue une reprise par rapport aux faibles résultats de l'année 2001 (201,10 mètres) et s'inscrit même à un niveau supérieur à celui des exercices précédents (307,20 mètres classés en moyenne de 1997 à 2002). La mise en service de 821 pages de répertoires traditionnels ou informatisés traduit cette remontée et lui permet aussi de s'inscrire au-dessus de la moyenne des six dernières années (675 pages).

Le reconditionnement de 276 mètres (contre 170,85 mètres en 2001) se situe là encore un peu au-dessus de la moyenne des exercices précédents (245 mètres). Le métrage des documents reconditionnés depuis 1997 (1,4 km) correspond à peu près à l'objectif à atteindre et ne s'accroîtra plus chaque année que du montant des archives classées.

Le transfert interne de 616,60 mètres de documents, correspond à un métrage important, lié à la restructuration de deux salles, mais il reste inférieur à la moyenne des dernières années (914 mètres). Des transferts importants seront à entreprendre en 2003 pour concrétiser l'espace regagné par suite d'éliminations.

En six ans, 5486 mètres ont fait l'objet de transfert à l'intérieur des magasins, soit 39 % de l'ensemble des collections (14060 mètres) de façon à rationaliser la gestion de l'espace et à profiter des gains d'espace libérés.

L'ensemble des traitements d'archives effectués ces dernières années permet désormais aux Archives de disposer fin 2002 de *près de 6 km de tablettes vides*. Il est certainement possible de regagner encore un km de tablettes supplémentaires en mettant en œuvre éliminations, resserrement des espaces libérés et nouvelles modalités de stockage. Il conviendrait d'essayer de *maintenir ces actions en 2003* de façon à poursuivre le traitement des fonds publics et un rythme d'éliminations de plusieurs centaines de mètres par an. Il s'agit là d'une première étape indispensable dans la reconquête de l'espace qui permettra une politique plus rationnelle de gestion des magasins avec regroupement de fonds actuellement dispersés et spécialisation de certaines salles.

Il conviendra de poursuivre également les actions de *préservation des collections* qui ont été développées depuis 1999 dans deux domaines : le microfilmage systématique des documents fragiles et fréquemment consultés (registre d'état civil postérieurs à 1890 réalisés par l'atelier photographique et un prestataire), et la restauration de documents endommagés ou en mauvais état, particulièrement les plans cadastraux (25,737 Euros dépensés pendant l'exercice). Le microfilmage de l'état civil qui pourra être numérisé ultérieurement devrait s'étaler sur une dizaine d'années. La restauration des plans effectuée par un atelier spécialisé devrait durer encore un an et devrait être suivie par celle des minutes notariales.

Il sera indispensable aussi de maintenir, voire de renforcer *l'assistance technique* aux administrations et *aux communes* trop longtemps oubliées. Le traitement des archives de 150 syndicats intercommunaux dont certains remontent aux années 1920-1930 devrait lui succéder. Un plan de visite systématique en dix ans des 463 communes du département a été élaboré en 1998 : il permet d'allier contrôle, éliminations réglementaires avec tableau de gestion, et dépôt des archives touchées par la loi de 1970. En raison de l'importance de ces opérations, il semble que le chiffre d'une quarantaine de communes visitées chaque année ne puisse être dépassé. Le nombre des communes inspectées en 2002, largement inférieur (27 communes soit 32 fonds), constitue même *le plus faible niveau depuis 1998*. Il serait pourtant indispensable qu'un plus grand nombre de communes puisse être traité chaque année. Malgré tout, plus de 518 heures d'intervention sur place ont permis d'établir 31 visas d'élimination et de détruire 363,20 mètres d'archives et de documentation, ce qui constitue là encore le plus faible métrage depuis 1998.

Les *visites d'information* progressent légèrement (7 contre 5 en 2001 après des années plus fournies : 22 visites de 1998 à 2000) alors que *les actions de formation* dans les administrations connaissent une légère diminution (5 contre 6 en 2001 pour un total de 11 de 1998 à 2000), ce qui traduit l'impact des tableaux de gestion réalisés les années précédentes. Les *tableaux de gestion* établis dans les services de l'Etat, du Département et des établissements hospitaliers connaissent une remontée (7 contre 3 en 2001, année particulièrement faible), conséquence directe du grand nombre de tableaux réalisés les années précédentes (79 tableaux en 1997 à 2000). De nombreux services d'archives, dont de gros services régionaux, nous demandent d'ailleurs communication de ces tableaux pour élaborer les leurs. Le métrage global des *éliminations après visa* retrouve son niveau habituel (1 070 mètres) après la croissance exponentielle de 2001 (2 305 mètres contre 2 696 mètres pour les trois exercices précédents, soit une moyenne annuelle de 898 mètres). Ces résultats rendent bien compte du fait que les Archives travaillent de plus en plus en amont avec les services producteurs d'archives, bien avant les versements.

Les Archives doivent faire face par ailleurs à une *croissance exponentielle des demandes du public* après des années d'augmentation constante de leur activité dans ces domaines :

- augmentation du nombre des *communications* : 1 197 lecteurs et 26 415 documents contre 1 197 lecteurs et 24 756 documents en 2001, 1 206 lecteurs et 22 450 documents en 2000, et 984 lecteurs et 16 051 documents en 1990, soit une augmentation du nombre de dossiers communiqués de 6,7 % par rapport au précédent exercice, après une hausse de 9,7 % en 2001 (progression de 64 % depuis 1990). Cette progression ne rend par ailleurs qu'imparfaitement compte de l'assistance de plus en plus lourde fournie, avant et pendant la consultation, à un public de moins en moins formé.
- progression du nombre de *dérogations* à titre scientifique et généalogique : 47 demandes instruites et accordées (portant sur un nombre de dossiers ne pouvant être chiffré) contre 33 demandes en 2001.
- et un certain repli du nombre de *recherches scientifiques et administratives* : 352 recherches contre 469 en 2001 (306 en 2000, et 118 en 1990 soit un triplement depuis 1990). Ce recul est dû au moindre nombre de demandes d'attestations de travail pour des Polonais au titre de la W.O.L., tandis que les recherches scientifiques se maintiennent (112 contre 126 en 2001).

Les *activités culturelles* ont été maintenues à un niveau élevé, même si les Archives ne peuvent pas continuer à élaborer chaque année des opérations lourdes au détriment de leurs missions de collecte, de classement et de contrôle. Le service a élaboré une présentation modernisée d'une exposition ancienne. Il prépare deux expositions, l'une consacrée à la guerre de 1914 pour 2004 et une autre sur les transports. Il a participé à trois autres manifestations. Les expositions itinérantes ont permis de toucher environ 5 000 historique locale.

Les *résultats obtenus* durant l'exercice restent *extrêmement fragiles*. Ils peuvent être compromis du fait de la diminution des effectifs : deux départs en retraite (dont celui d'une secrétaire de documentation d'Etat dont le remplacement n'est pas assuré) interviendront en 2003. Je m'interrogeais les années précédentes sur l'efficacité que pouvait avoir le service en l'absence de deux cadres B sur trois. Le travail purement archivistique (tris, classements, indexation, éliminations...) est en outre menacé par le poids de toutes les sollicitations extérieures (lourdeur de la gestion de la salle de lecture où une forte augmentation des communications est constatée en 2003, recherches diverses.).

Chaque série doit être considérée dans sa constitution théorique définitive. En particulier, lorsque la coupure de 1940 n'a pas été effectuée, l'on doit estimer la part relevant de chaque série moderne et la part relevant de la série W.

Intitulé de la série	Métrage linéaire (1)		
	Fonds en vrac et non cotés	Fonds pourvus d'un instrument de recherche provisoire permettant la consultation	Fonds pourvus d'un instrument de recherche définitif (2)
Série A			1,00
Série B			1,40
Série C et D			
Série E dont :			
Titres féodaux			9,00
Titres de famille			9,00
Etat civil			
Notaires			58,00
Communes			3,50
Corporation			1,50
Série F			10,00

Série G			17,00
Série H			21,00
Série I			0,20
Sous-total séries anciennes			131,60
Série K	170,75		
Série L	0,20	53,00	
Série M	16,90	38,30	
Série N	8,75	14,00	
Série O	57,70	2,10	
Série P	197,55	33,50	
Série Q	75,30	634,20	
Série R	1,00	135,00	
Série S	16,70	131,95	
Série T	4,60	23,85	
Série U	81,00	487,30	12,10
Série V			
Série X	22,25	26,05	
Séries-Y		2,25	
Série Z		3,30	
Sous-total séries modernes	652,70	1584,80	12,10
Série E-Dépôt	80,50	272,75	328,90
Série E-Notaires	65,60	693,30	271,40
Série H-Dépôt	6,05		
Série ETP (CCI)	82,70	21	
Série J	350,10	263,25	59,05
Série Fi	? doc.	10.100 doc. environ	
Série AV		277	
Série W	1277,95	5777,80	192,85

- (1) Le total des trois colonnes doit être égal au métrage total de la série.
(2) Tris effectués et cotation définitive.